

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 22 février 2008  
(convocation du 11 février 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)  
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)  
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)  
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis  
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien  
M. BENOIT J. Jacques à M MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)  
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis  
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard  
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel  
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle  
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude  
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude  
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

## **EXCUSE :**

M. CANIVENC

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase – Réalisation du centre de maintenance rue Achard à Bordeaux - (ATEL 210) - Marché n°06 180 U - Avenant n°1 - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La délibération n°2006/0474 en date du 21 juillet 2006 a autorisé la signature du marché de travaux concernant la réalisation de deux bâtiments du centre de maintenance rue Achard (bâtiment administratif et station service) à Bordeaux dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> phase du tramway.

Le marché a été attribué en réponse à une procédure négociée, à l'entreprise Demathieu et Bard pour un montant de 2 995 000 € ht et notifié le 31 août 2006 sous le numéro 06/180 U.

Durant les travaux, il apparaît nécessaire d'apporter des adaptations mineures soit pour une meilleure gestion du bâtiment, soit pour améliorer les interfaces avec les entreprises titulaires d'autres marchés intervenants sur le site.

L'objet de l'avenant est la prise en compte des modifications apportées aux bâtiments du centre de maintenance Achard, qui sont les suivantes :

- 1 - regroupement disjoncteur et pompes arrosage dans l'atelier et encastrement des canalisations sable suite à modification distribution sable/au marché de l'entreprise NEU (sans incidence financière) ;
- 2 - transfert de prestation charpente support de la passerelle EST de la station service (Plus-value de 18 621,50 € ht) ;
- 3 - remplacement d'un enrobé percolé par une dalle en béton armé portée (Plus-value de 27 000,00 € ht) ;
- 4 - ajustement de la cornière support des caillebotis de la fosse de la station service (Plus-value de 4 250,00 € ht) ;
- 5 - antirouille des poteaux support de la voie dans la fosse du bâtiment Station Service (Plus-value de 2 520,00 € ht) ;
- 6 - point d'eau pour fontaine dans la salle à manger (Plus-value de 839,60 € ht) ;
- 7 - mise en place d'un câble coaxial pour antenne/local PMD (Plus-value de 632,50 € ht) ;

- 8 - mise en place d'un portillon sur l'échelle d'accès à la toiture supérieure du bâtiment administratif (Plus-value de 1 350,00 € ht) ;
- 9 - moyens supplémentaires suite à mise à disposition tardive des fluides (Plus-value de 3 000,00 € ht) ;
- 10 - déplacement de 4 coffrets électriques (Plus-value de 2 000,00 € ht).

Le total de ces prestations complémentaires s'élève à 60 213,60 € ht (soit 2,01% du montant initial du marché).

Le bilan financier du marché se présente ainsi :

Montant initial du marché :	<b>2 995 000,00 € ht</b>
Montant de l'avenant n°1 :	<b>60 213,60 € ht</b>
Montant du marché suite à l'avenant n°1 :	<b>3 055 213,60 € ht</b>

En application des articles L2121-12 et 2121-13 du Code général des collectivités territoriales, le projet d'avenant au marché est à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir les consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Le financement de ces dépenses est à imputer au budget Annexe Transports, Exercice 2008 Programme TW20, Chapitre 23, Compte 230800122, CRB H340.

En conséquence, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1. autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 du marché de réalisation du centre de maintenance rue Achard à Bordeaux n°06 18 0 U passé avec l'entreprise Demathieu et Bard ;
2. autoriser Monsieur le Président à signer tous documents concourant à la mise en œuvre de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

?
?

M. ALAIN CAZABONNE